

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1996)  
**Heft:** 87

**Artikel:** Défense et illustration de la musique légère  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847743>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Défense et illustration de la musique légère

**U**ne bonne nouvelle pour les amateurs de musique légère et de divertissement : la récente naissance de l'Orchestre Français de Musique Légère (OfML).

Tel est le nom de l'association constituée par quelques personnalités à l'instigation notamment de Claude Charles -clarinettiste, soliste de l'Orchestre de Paris et chef d'orchestre. Par le plus grand des hasards, Claude Charles se met un jour à l'écoute de Radio Bleue et s'entend interpréter *Scenic Railway*, œuvre de Roger Roger, remarquable compositeur de musique légère récemment disparu. De là à imaginer la formation d'un orchestre de qualité, susceptible de faire aimer et diffuser plus largement cette musique, considérée en France, à la différence des pays anglo-saxons, comme un art mineur, le pas fut vite franchi. C'est ainsi que l'Orchestre Français de Musique Légère put rapidement réunir, sous sa baguette, une jeune et dynamique formation d'une quarantaine de musiciens appartenant aux meilleurs orchestres nationaux (Orchestre de Paris et Orchestre National de France).

D'emblée, l'orchestre propose un programme de musique dite « légère », œuvres populaires, symphoniques ou lyriques - répondant à la sensibilité d'un large public appréciant de les entendre ou de les réentendre. Un tel projet ne pouvait que séduire notre compatriote Eva Roger-Rehfuss, veuve de Roger Roger. Soucieuse de donner à l'œuvre de son mari tout le rayonnement qu'elle mérite et après avoir songé à créer une fondation portant son nom, elle se rallia d'enthousiasme au projet d'Orchestre Français de Musique Légère, devenant l'une des vice-présidentes de l'association.

Le 24 mars 1996 déjà, dans le cadre du programme Musique du Théâtre d'Evreux, l'OfML, sous la



Winterthur accueille chaque année le Festival international de musique légère

direction de son chef, Claude Charles, entouré de quarante musiciens, vingt choristes et quatre solistes, affrontait pour la première fois les feux de la rampe. Des œuvres d'André Messager, Robert Planquette, Charles Lecocq et Jacques Offenbach illustraient bien le sens de la démarche des fondateurs de l'OfML.

En répétant régulièrement de telles performances en France et à l'étranger, l'OfML ne va pas manquer d'affirmer la dignité du statut auquel peut prétendre la musique légère et à renforcer les justes exigences de ses amateurs quant à la qualité de son exécution et de sa diffusion. Rappelons qu'il y avait autrefois une direction de la musique légère à l'ORTF, dont Pierre-Petit assurait la responsabilité, avant de prendre celle de l'Ecole Normale de Musique de Paris, et que les orchestres de musique légère étaient nombreux en France, ceux de Roger Roger et de

Jean Legrand par exemple. Ils firent les belles heures des premières années de la Télévision, des tirages du Loto et des émissions en direct de la radio où l'on percevait religieusement l'atmosphère de la salle, les tousotements, le bruit des papiers tournés et soudain le silence annonçant l'arrivée du chef. Même si c'était de la musique accessible à tous, la magie était là. Et sait-on qu'il est parfois plus difficile d'écrire de la bonne musique légère qu'une symphonie à la Bruckner ? Il faut pour cela une science de l'orchestration et une connaissance exceptionnelle des voix, des instruments et des rythmes. Allez-donc demander à Strauss père et fils ce qu'ils en pensent.

**L'OfML donnera, à la rentrée prochaine, deux concerts à la Salle Pleyel, l'un en hommage à Adolphe Siebert et l'autre à Roger Roger.**